

La délégation vous informe :

## Ouverture : Appel à candidature pour les berceaux - SRIAS

La SRIAS Occitanie réserve des places en crèche sur la région Occitanie pour les enfants des fonctionnaires rémunérés sur le budget de l'État.

Cette réservation est réalisée dans le cadre d'un marché public régional, elle est limitée au nombre de berceaux octroyés par la DGAFP et au budget alloué.



Pour le département des Hautes-Pyrénées, des berceaux sont réservés à TARBES au sein des crèches :

Evancia Babilou Laloubère Pyrénées (65)

Evancia Babilou Tarbes Arc en Soleil (65)

Evancia Babilou Tarbes Bastillac (65)

Evancia Babilou Tarbes Henri IV (65)

**Pour la rentrée de septembre 2025, la campagne de demande de place en crèche se déroule du mercredi 12 mars au vendredi 18 avril 2025.**

Désormais, les demandes doivent être effectuées en ligne **sur Démarches Simplifiées en complétant le formulaire dédié** et en déposant les pièces justificatives.

Toutes les informations et le lien vers le formulaire de Démarches Simplifiées sont sur le site de la SRIAS Occitanie : <https://www.srias-occitanie.fr/>

Aucun autre dossier ne sera accepté (ancien formulaire, dossier manuscrit, ...) et tout dossier incomplet sera rejeté.

**Les commissions d'attribution** des places libérées se tiendront les **mercredi 14 et jeudi 15 mai 2025**.

La SRIAS Occitanie transmet directement la liste des familles ayant obtenu une place et ce sont les crèches qui contactent les familles retenues pour procéder à l'inscription en crèche. Chaque famille doit se positionner sur la place sous un délai maximum de 8 jours. La SRIAS ne transmet pas les décisions d'attribution aux familles.

Les dossiers des personnes n'ayant pas obtenu de place restent en cours d'instance et sont placés en liste d'attente pour d'éventuels désistements et réattribution au fil de l'eau.

Chaque agent formulant une demande doit lire attentivement le document explicatif « Informations générales pour toute demande de place en crèche – Campagne 2025 » en pièce jointe.

- ✓ **Lors du dépôt de votre demande sur Démarches simplifiées, merci de tenir informés les référents ministériels sur la boîte fonctionnelle [parentalite.actionsociale-occitanie@finances.gouv.fr](mailto:parentalite.actionsociale-occitanie@finances.gouv.fr) en transmettant une copie de votre demande ;**



Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée par mail à :

[srias-creches@occitanie.gouv.fr](mailto:srias-creches@occitanie.gouv.fr)

